

Bonjour.

Comme évoqué dans le courriel d'hier diffusé par Evelyne, une décision a été prise au sein du Conseil d'Administration (et non du bureau dixit mail Evelyne) qui s'est tenu ce jour, 13 décembre 2016.

En préalable à l'élection du nouveau bureau j'ai « Patrick Lévêque » souhaité que la question sur le bien fondé de la Marche Nordique au sein de Trottecailloux, à l'ordre du jour du CA, soit posée au CA.

La section de MN a été créée en octobre 2015 sous l'impulsion d'Evelyne avec l'assentiment d'une très large majorité du CA. Le but recherché et affiché, était d'élargir l'offre de Trottecailloux, de dynamiser l'association par l'apport de membres en recherche d'une activité plus physique avec une synergie entre les deux activités.

La création de cette activité a été soutenue financièrement par "Trotte cailloux".

En octobre 2016, en bureau, une discussion a déjà été faite pour réaffirmer les valeurs et l'ensemble de l'offre de Trottecailloux. A cette occasion un Flyer a été élaboré.

En résumé, aujourd'hui la section MN fonctionne plutôt bien sous l'animation d'Evelyne. Toutefois, malgré cette réaffirmation de nos valeurs et de notre offre, la section MN vit de manière entièrement autonome. Le lien est très tenu entre nos deux activités. La synergie devant apporter de nouveaux membres "Rando" ne fonctionne pas.

A la question « la marche Nordique doit elle rester au sein de Trottecailloux » le CA, après débat, a voté et répondu « oui au retrait de la MN de Trottecailloux » Par 8 pour, 3 contres, 2 abstentions.

En raison de quoi, Trottecailloux laisse l'initiative et le temps à Evelyne de créer une association Marche-Nordique-Rando (selon ses dires), de manière à ce que les membres ayant pris une licence et cotisation MN avec Trottecailloux puissent continuer à pratiquer leur sport avec Evelyne, jusqu'à la fin de validité des licences, au 1er septembre 2017. Ils pourront ensuite souscrire une adhésion à la nouvelle association suivant les conditions de licence et d'assurance prévues par la nouvelle association.

A la suite de quoi, Evelyne a démissionné de sa fonction de vice présidente et membre du CA, et pris congé du CA avant l'élection du nouveau bureau.

Béatrice Ruaux a également quitté le CA. Cela a été bien compris par l'assemblée puisque son engagement au CA a été motivé uniquement par l'activité marche Nordique de Trottecailloux.

Trotte Cailloux souhaite bonne chance et réussite à cette nouvelle association, certain que la période de transition, d'ici septembre prochain, se fera dans la sérénité et le plus grand fairplay.

Un compte rendu du CA sera communiqué dans les prochains jours.

Patrick LEVEQUE